

territoires du Nord-Ouest, qui est de \$135 par élève à part des appointements du personnel. Ces appointements s'élèvent à \$5,515 par année. Les frais des deux institutions dont l'évêque de New-Westminster propose l'établissement, seraient de \$130 par année pour chaque élève et employé.

D'après l'estimation de M. le surintendant Powell, on s'attend que les édifices ne coûteront pas autant que ceux des écoles industrielles du Nord-Ouest. Quant à l'allocation pour les enfants mâles qui fréquenteront les écoles comme externes, c'est-à-dire \$1.50 par mois, le soussigné est d'opinion que \$1 par mois suffirait pour chaque externe.

Le surintendant général voudra-t-il être assez bon de me laisser savoir si je dois porter la somme nécessaire pour ces institutions au budget supplémentaire de 1885-86.

Respectueusement soumis,

L. VANKOUGHNET,

Député du surintendant général des affaires des sauvages.

Au très-honorable sir JOHN A. MACDONALD, G.C.B.,

Surintendant général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES, 18 mars 1885.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 11 courant, dans laquelle vous recommandez qu'il soit porté au budget supplémentaire une somme suffisante pour aider aux écoles industrielles établies par l'évêque de New-Westminster dans la Colombie-Britannique et me renvoyant à une lettre de l'évêque adressée à M. Powell, surintendant des sauvages dans la Colombie-Britannique, que vous avez bien voulu me laisser quand vous êtes venu au département il y a quelque temps.

En réponse, j'ai l'honneur de vous informer que la chose sera soumise prochainement au surintendant général des affaires des sauvages.

J'ai l'honneur, etc.,

L. VANKOUGHNET,

Député du surintendant général des affaires des sauvages.

M. J. A. R. HOMER, M.P., Chambre des Communes, Ottawa.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,

OTTAWA, 20 mars 1885.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de signaler respectueusement à votre attention certaine correspondance récente au sujet de l'éducation des sauvages de la Colombie-Britannique, et de l'établissement d'écoles industrielles dans ce but; et de vous demander l'assurance, s'il est possible, qu'il sera pris des mesures dans ce sens pendant la présente session.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

EDGAR CROW BAKER, M.P.

Le très-honorable surintendant général des affaires des sauvages.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,

OTTAWA, 23 mars 1885.

MÉMOIRE,—Au sujet de la lettre de M. Edgar Crow Baker, M.P., en date du 20 courant, relative à la récente correspondance touchant l'éducation des sauvages de la Colombie-Britannique, le soussigné a l'honneur de renvoyer le surintendant général à son mémoire du 18 courant, n° 14,676, dossier n° 1, qui est maintenant devant lui.

L. VANKOUGHNET,

Député du surintendant général des affaires des sauvages.

Au très-honorable sir JOHN A. MACDONALD, G. C. B.,

Surintendant général des affaires des sauvages.

BUREAU DES SAUVAGES, VICTORIA, 7 avril 1885.

MONSIEUR,—Relativement à ma lettre du 3 du mois dernier, concernant les écoles industrielles, et dans laquelle je suggère qu'il serait à désirer de permettre à